



Vies du port :

regards croisés sur l'espace portuaire

Sous la direction de

Jana Altmanova, Maria Centrella, Federico Corradi



UniorPress

**Vies du port :
regards croisés
sur l'espace portuaire**

Sous la direction de
Jana Altmanova, Maria Centrella, Federico Corradi



UniorPress



UNIVERSITÀ DI NAPOLI
L'ORIENTALE



UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI NAPOLI
PARTHENOPE



UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI NAPOLI
FEDERICO II

Actes du Colloque international
tenu à Naples les 22 et 23 septembre 2022
Université de Naples L'Orientale
Université de Naples Parthenope
Université de Naples Federico II

En couverture : Johann Baptist Homann, *Urbis Neapolis cum praecipuis eius aedificiis secundum planitiam exacta delineatio*, détail, 1734, eau-forte (478 × 568 mm).

Vies du port : regards croisés sur l'espace portuaire

Sous la direction de Jana Altmanova, Maria Centrella, Federico Corradi
UniorPress, Napoli 2023. ISBN 978-88-6719-291-5

Avec le financement de l'Agence Universitaire de la Francophonie
Direction régionale Europe Occidentale



Tous les droits de reproduction des images de BIANCO VALENTE, Raffaella MARINIELLO, Domenico Antonio MANCINI contenues dans ce volume sont détenus par les artistes.

UNIORPRESS

VIA NUOVA MARINA 59, 80133 NAPOLI

Creative Commons Attribution 4.0 International License



TABLE DES MATIÈRES

Jana Altmanova, Maria Centrella, Federico Corradi <i>Introduction</i>	p. 7
Michel Collot <i>Géographie littéraire d'une ville-port : Le Havre</i>	p. 15
Federico Corradi <i>Le port comme chronotope dans quelques « romans-géographes » du XVII^e siècle : Le Grand Cyrus et Télémaque</i>	p. 31
Giulia Scuro <i>Naples et ses ports dans la représentation romanesque de La San Felice d'Alexandre Dumas</i>	p. 45
Paul-André Claudel <i>« Soleils couchants derrière les ports ! Gloires incomparables des cités maritimes... ». Alexandrie fin-de-siècle : pèlerinages litté- raires et scénarios romanesques (1880-1920)</i>	p. 61
Antoine de Rosny <i>Du rêve à la vie : l'esthétique des ports dans l'œuvre d'André Suarès</i>	p. 79
Angela Buono <i>Le port « absent » dans l'imaginaire littéraire franco-canadien</i>	p. 95
Maria Giovanna Petrillo - Valeria Sperti <i>Jean-Philippe Toussaint : La Réticence de la littérature ou du chat mort dans le port</i>	p. 105
Martin Walton <i>Discours portuaire et terminologie : propriété en guise de protection</i>	p. 123
Claudio Grimaldi - Maria Chiara Salvatore <i>Les relations ville-port au fil de l'eau et au fil des siècles : évolutions entre langue et culture</i>	p. 139
Maria Centrella - Serafina Germano <i>Pour un glossaire du waterfront : problématiques conceptuelles et terminologiques</i>	p. 149

Concetta Cavallini « <i>Le port qui devrait offrir un tableau animé</i> ». <i>La description des ports des Pouilles dans les voyages en Italie (XVI^e-XIX^e siècles)</i>	p. 163
Loredana Trovato « <i>Trieste, pas si triste que ça !</i> ». <i>La ville des Habsbourg et son port dans les discours touristiques en ligne</i>	p. 179
Jana Altmanova - Camilla Nappi - Sarah Nora Pinto - Silvia Domenica Zollo <i>La communication publique portuaire sur la protection de l'environnement et de l'accessibilité : entre textes, discours et dispositifs énonciatifs</i>	p. 195
Andrea Bottalico <i>Les ports, les marchandises, les migrants</i>	p. 219
David Ospital <i>Baltxan ou le rôle de la confiance dans la création d'une innovation financière auprès des pêcheurs artisanaux du port de Saint-Jean-de-Luz</i>	p. 223
ANNEXE	
Entretien conduit par Maria De Vivo <i>Les « vies du port » selon Bianco-Valente, Raffaella Mariniello et Domenico Antonio Mancini</i>	p. 237
Intervista a cura di Maria De Vivo <i>Le “vite del porto” secondo Bianco-Valente, Raffaella Mariniello, Domenico Antonio Mancini</i>	p. 249
Profils bio-bibliographiques	p. 261

Pour un glossaire du *waterfront* : problématiques conceptuelles et terminologiques¹

MARIA CENTRELLA
SERAFINA GERMANO

Introduction

Cette contribution s'inscrit en continuité avec celle qui la précède dans ce volume, où Claudio Grimaldi et Maria Chiara Salvatore proposent une réflexion de nature linguistique et culturelle sur l'évolution des relations entre ville et port au fil des siècles. Cette mise en perspective historique et culturelle des relations ville-port a été nécessaire afin de nourrir le projet d'un travail terminologique concernant les notions et termes principaux du front de mer, ce qui représente l'un des volets du projet « Les ports de la Méditerranée », sélectionné et financé dans le cadre du programme DEFI (Développement d'espaces francophones d'innovation) promu par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) – Direction régionale Europe Occidentale et visant à valoriser la francophonie universitaire européenne, notamment dans les pays non-francophones.

Dans le cadre de ce projet, notre équipe, qui comprend des professeurs, chercheurs et doctorants des universités de Naples L'Orientale et Parthenope, a pris en examen les dimensions linguistique et culturelle du port dans une perspective terminologique, en procédant préliminairement à une contextualisation historique des relations ville-port, ce qui nous a permis de constater l'apparition d'un sous-domaine assez récent, qui se structure autour de la notion de *waterfront*, une réalité dont la richesse du point de vue urbain, géographique et culturel nous a montré un besoin terminologique évident. Il s'agit, d'un côté, de la nécessité d'une systématisation conceptuelle et linguistique d'un domaine qui s'avère profondément liquide et hybride, se situant au carrefour de plusieurs domaines et disciplines, d'un autre côté, des besoins langagiers nécessaires à une communication efficace à plusieurs

¹ La conception de l'article est commune. S. Germano a rédigé le paragraphe *Sources documentaires* et M. Centrella le paragraphe *Un foisonnement lexical*, alors que l'introduction et la conclusion ont été rédigés de manière conjointe.

niveaux et de la demande de traduction de la part des acteurs impliqués dans le développement de ce domaine (autorités portuaires, urbanistes, architectes, ingénieurs, traducteurs etc.).

Ces considérations nous ont amenées à envisager la réalisation d'un glossaire multilingue de la terminologie du *waterfront* ; un glossaire qui, dans l'esprit multilingue et plurilingue qui caractérise l'université L'Orientale, va impliquer quinze langues, dont la plupart sont liées aux ports les plus importants de l'espace européen et méditerranéen : français, italien, anglais, allemand, espagnol, albanais, roumain, polonais, slovène, néerlandais, suédois, russe, arabe, berbère et turc.

Sources documentaires

Une fois définis les objectifs de notre recherche terminologique, nous avons procédé à une « initiation au domaine d'étude »,² à savoir le recensement des différentes typologies de matériaux de documentation et la consultation d'experts du domaine, dans notre cas surtout des experts de géographie urbaine. Cette étape a été suivie par la sélection des sources documentaires, une étape fondamentale dans le travail de construction du corpus de référence pour la création du glossaire puisque, ainsi que le souligne Dubuc, « la valeur d'une recherche terminologique est directement fonction de la qualité de la documentation qui la fonde ».³

Biber, Conrad et Reppen fournissent un certain nombre de paramètres situationnels permettant de décrire les documents insérés dans un corpus : le canal, le format, le cadre dans lequel la source s'inscrit, les destinataires et les destinateurs, l'objectif et le thème traités.⁴ La recherche des sources s'inscrit, en outre, dans le cadre des normes ISO⁵ qui établissent des critères de qualité fondamentaux que

² Maria Teresa Zanola, *Che cos'è la terminologia*, Roma, Carocci, 2018, p. 75.

³ Robert Dubuc, *Manuel pratique de terminologie*, 4^e édition, Brossard, Linguattech, 2022, p. 51.

⁴ Douglas Biber, Susan Conrad, Randi Reppen, « Corpus-based approaches to issues in applied linguistics », *Applied linguistics*, 15.2, 1994, pp. 169-189.

⁵ Nous renvoyons notamment aux normes concernant la fouille documentaire et les critères de constitution d'un corpus : ISO/TR 12618 1994, Terminologie – Aides informatiques – Création et utilisation de base de données terminologiques et de corpus de texte ; ISO 23185 Critères d'évaluation comparative des ressources terminologiques – Concepts, principes et exigences d'ordre général (2009).

toute ressource terminologique doit avoir : elle doit se fonder sur des sources fiables, avoir une cohérence interne, être correcte du point de vue linguistique, rentrant dans un système conventionnel de rédaction, respecter des critères de qualité, comme la précision des données terminologiques, l'accessibilité de la ressource ou la possibilité de mise à jour des données. Tout cela permet de garantir l'exploitation du produit terminologique, c'est-à-dire la capacité du produit terminologique d'être utilisé de manière efficace et satisfaisante par des destinataires spécifiques pour poursuivre des objectifs également spécifiques.⁶

Pour respecter ces critères, il est important de sélectionner des sources de qualité, en faisant la distinction entre sources primaires et secondaires.⁷ Les sources primaires comprennent les travaux scientifiques et académiques, les documents juridiques et réglementaires, les documents techniques dans le domaine de référence, les normes techniques publiées par les organismes de normalisation. Parmi les sources secondaires, il y a des écrits de vulgarisation, des sources numériques, tels que les sites spécialisés et généralistes, des publications qui sont secondaires par rapport au domaine de référence, des textes informatifs, tels que les articles des journaux et des revues. À ce propos, Zanola présente une articulation de la recherche des sources en trois étapes : partir des sources primaires pour définir le domaine de référence,⁸ évaluer les ressources secondaires et les compléter, si nécessaire, par des sources de vulgarisation, enfin analyser les sources primaires et secondaires dans la langue d'arrivée.⁹

⁶ Alessandra Centis, « Elementi per un'analisi di qualità dei glossari della rete REI », in Maria Teresa Zanola, Maria Francesca Bonadonna (éds.) *Terminologie specialistiche e prodotti terminologici*, Milano, Educatt, 2011, p. 169.

⁷ Cf. Maria Teresa Zanola, « Attività terminologica e fonti di documentazione ieri e oggi: problemi e metodi », *mediAzioni*, 16, 2014, <http://mediazioni.sitlec.unibo.it> ; Maria Teresa Zanola, *Che cos'è la terminologia*, op. cit., pp. 78-81.

⁸ À propos de la recherche documentaire Zanola souligne l'importance de partir de documents en langue originale, dont la rédaction soit fiable et confirmée dans l'usage (Cf. Maria Teresa Zanola, *Che cos'è la terminologia*, op. cit., p. 78).

⁹ Dans cet article nous n'analyserons que les deux premières étapes, concernant la fouille documentaire en langue française, qui représente dans ce projet la langue de plus grande diffusion.

Parmi les sources primaires en langue française nous avons sélectionné d'un côté des études disciplinaires, tels que des textes techniques ou des travaux académiques concernant ce domaine, de l'autre des textes juridiques et normatifs qui nous ont également permis d'avoir un aperçu de l'évolution du concept de *waterfront* dans le cadre normatif européen. Il s'agit donc de textes spécialisés, produits dans un cadre institutionnel ayant comme destinataires des juristes, des ingénieurs, des architectes, des traducteurs et des spécialistes du secteur. Ces textes respectent les critères de textualité théorisés par Cabré : la condition discursive, selon laquelle ils sont produits dans une situation professionnelle de communication ; la condition cognitive, selon laquelle le thème est traité sous un point de vue spécifique (soit juridique, soit technique) et enfin les conditions linguistiques.¹⁰ Les textes sélectionnés comme sources primaires suivent, en effet, les conditions textuelles de concision, systématisme et précision typique de langue écrite. En outre, le but principal de ce type de textes est celui de régler, analyser, mais aussi illustrer les travaux effectués ou les projets techniques d'aménagement du front de mer de nombreuses villes-ports.

Pour la sélection des sources, nous considérons aussi que toute réalité doit être observée, en synchronie, dans une période, pour observer de manière ponctuelle le comportement terminologique du domaine de référence.¹¹ Ainsi, l'apparition du terme *waterfront* remonte à la moitié du XX^e siècle dans les villes portuaires nord-américaines et aux années 1990 dans les villes portuaires euro-méditerranéennes, comme les reconversions des espaces maritimes de Marseille et Naples le démontrent.¹² Depuis son essor, la notion de *waterfront* a beaucoup évolué : dans les années 1950 les travaux d'aménagement répondent à une exigence de valorisation sociale, d'élan économique et urbain, de récupération des espaces : « L'interface ville-port devient alors le

¹⁰ Maria Teresa Cabré, « Constituer un corpus de textes de spécialité », *Cahiers du CIEL 2007-2008*, 2008, pp. 38-39.

¹¹ Maria Teresa Zanola, « La terminologia dei sistemi fotovoltaici tra comunicazione istituzionale e saperi specialistici. Un'introduzione », in Maria Teresa Zanola (éd.), *Costruire un glossario: la terminologia dei sistemi fotovoltaici*, Milano, Vita e Pensiero, 2012, p. 7.

¹² Rachel Rodrigues Malta, « Naples-Marseille : waterfront attitude », in *Méditerranée*, 96, 2001, Politique urbaines à Naples et à Marseille : regards croisés, p. 97.

lieu d'affrontement de deux attitudes distinctes et hégémoniques : d'un côté, une ville qui avance des arguments 'citoyens' en termes de cadre de vie, d'exigences urbaines et métropolitaines ; de l'autre, un agent économique puissant qui crée richesse et emplois ». ¹³ Si dans les années 1990 ces travaux concernent une revitalisation des espaces portuaires, des villes-ports, l'aménagement du *waterfront*, dans la dernière décennie, acquiert une nouvelle image : celle de la transition écologique, technologique, créative, voire artistique du front de mer. C'est sur ce deuxième volet que se concentre principalement la recherche documentaire que nous avons effectuée.

En ce qui concerne la normative européenne en matière de réhabilitation urbaine et des zones portuaires, l'attention pour le terme *front de mer* remonte à l'année 1996 avec une Communication concernant les décisions d'attribution d'un concours financier au titre du *Règlement (CE) n° 1164/94* instituant le Fonds de cohésion. Ce concours financier avait pour but la récupération et la régénération des plages. Parmi les mesures prévues il y avait « l'aménagement du front de mer sur 800 m et prolongement du front de mer actuel, avec réorganisation de la circulation et de l'occupation du sol : délimitation et rétablissement de l'aspect naturel d'une plage défigurée par des activités inappropriées ». ¹⁴ Dans les années 2006-2007 suivent des règlements à propos des stratégies intégrées de l'aménagement urbain, comme le *Règlement n. 1080/2006/CE*, concernant la création du Fonds Européen du développement régional (FEDR), et l'*Agenda Territoriale de l'Union Européenne (2007)*, concernant l'aménagement des spécificités territoriales. Dans cet *Agenda*, la référence aux espaces maritimes concerne deux passages : à propos de l'extension des réseaux transeuropéens, afin de renforcer les voies navigables maritimes, et à propos du changement climatique, afin de garantir « la protection contre les inondations, la prévention de la sécheresse et de la désertification, la gestion intégrée des zones côtières et montagneuses, le traitement

¹³ *Idem*, p. 99.

¹⁴ On retrouve ici une attention à la vie des ports, puisque le *Règlement* affirme qu'« on a tenu compte des avantages offerts aux usagers — agrément de la plage, du front de mer et des sentiers littoraux, emplacements de stationnement, espaces naturels et, à Peníscola, promenade maritime — et aux agents économiques ».

des risques technologiques [...] notamment dans les zones à risques multiples comme les zones littorales, les zones lacustres, les bassins maritimes et fluviaux et les zones montagneuses ». En 2013, le *Règlement (UE) n. 1301/2013 du Parlement de l'Union européenne et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au Fond européen de développement régional et aux dispositions particulières relatives à l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»* fait référence de manière explicite aux zones portuaires, impliqués dans l'objectif de supprimer les obstacles dans les infrastructures de réseau essentielles « en élaborant et en améliorant des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable ». Une référence directe à la relation ville-port se trouve dans l'*Avis du Comité européen des Régions émanée en 2017, ayant pour titre Réhabilitation des villes et des zones portuaires*, qui propose une approche intégrée de régénération des villes et des zones portuaires, du front de mer. Dans ces textes juridiques, les termes principaux attestés autour du concept de *waterfront* sont *front de mer, réhabilitation des zones portuaires, aménagement du front de mer, réaménagement du front de mer, espace maritime*.

Les travaux académiques, scientifiques et techniques, tels que des thèses, des articles scientifiques concernant l'aménagement du front de mer, ainsi que les rapports et les projets sur les travaux du *waterfront* constituent l'autre typologie de source primaire exploitée. Nous nous concentrons sur les documents publiés depuis 2010, concernant l'aménagement écologique, technologique et innovant de l'espace portuaire. Nous pouvons citer, par exemple, le rapport *Grand Port Maritime de Bordeaux* (2015), les contributions scientifiques, comme le volume *Economie circulaire et écosystème portuaire*, sous la direction de Yann Alix, Nicolas Mat et Juliette Cerceau (2015), les travaux académiques comme la thèse *Une contribution à l'étude des villes-ports militaires : Identification des moteurs et supports de développement de Brest et Toulon* (Monier, 2019). Plusieurs travaux portent aussi en dehors du contexte français ou européen, tels que *Alger : prospection de scénarii pour sa conversion portuaire* (Aouissi1 et Madani, 2017), *L'impact de la croissance du transport maritime de passagers dans le développement de l'attrait touristique des villes-ports. Étude de cas dans la rangée nord-européenne* (Furlanetto, 2016).

Comme sources secondaires nous avons recensé les sites des ports les plus importants de France (Marseille, Le Havre, Nantes Saint-Nazaire, Bordeaux, La Rochelle), sur lesquels nous avons pu consulter les projets d'aménagement les plus récents et les actualités autour de ces projets. Ces sites renvoient généralement à des brochures illustrées, ayant un but informatif et promotionnel. Nous pouvons citer, par exemple, les brochures illustrant le *Projet d'aménagement du Grand Quai du Havre - 2016-2017*, le *Projet stratégique 2021-2026 du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire - 8 octobre 2021*, le *Projet Stratégique La Rochelle 2020-2024, L'Eco-cité d'Euroméditerranée - 2018*. Dans cette catégorie nous incluons aussi un corpus d'articles de presse spécialisée ou de travaux académiques, collectés de 2017 à 2022, portant sur la notion de *waterfront* ou sur la relation ville-port d'un point de vue social, économique et culturel, moins technique. Ces textes ont été recherchés et collectés à partir des mots-clés *waterfront, front de mer, interface ville-port, façade maritime, relation ville-port*.

Dans cette première étape, nous avons également recherché les mots-clés à la base de notre recherche dans des ressources et banques terminologiques. En suivant la classification des glossaires proposés par Centis¹⁵, nous pouvons constater que ni des glossaires institutionnels ni des glossaires amateurs n'ont été créés en langue française dans le domaine du *waterfront* et de l'aménagement de l'espace urbano-portuaire. Néanmoins l'aménagement portuaire est présent dans des glossaires institutionnels et académiques portant sur l'urbanisme, le développement durable, le transport maritime. Parmi les glossaires institutionnels émanés par la Commission de terminologie et de néologie (devenue plus récemment Commission d'enrichissement de la langue française) au sein du Ministère de la Culture français on peut citer le *Vocabulaire de l'équipement et des transports* (2013), dans lequel apparaissent des mots comme *port pivot*, renvoyant à une image de revitalisation de l'espace urbano-portuaire,¹⁶ et encore le *Vocabulaire de l'aménagement et de l'urbanisme, des transports et de la mobilité* (2017), dans lequel apparaissent des termes comme *cyclabilité* et *mixité fon-*

¹⁵ Alessandra Centis, *op. cit.*, pp. 167-176.

¹⁶ Commission de terminologie et de néologie, *Vocabulaire de l'équipement et des transports*, *Journal officiel* du 21 décembre 2013.

tionnelle, deux concepts clés dans l'aménagement de l'espace urbano-portuaire.¹⁷ Une version mise à jour de ce dernier a paru en janvier 2019, dans laquelle on retrouve plusieurs termes concernant l'aménagement durable des espaces urbains, comprenant également les fronts de mer. Dans ce *Vocabulaire de l'aménagement et de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, des transports et de la mobilité* apparaissent des termes comme *bâtiment intelligent, bâti immobilier modélisé, rénovation urbaine*.¹⁸ Parmi les glossaires académiques on peut citer le *Vocabulaire panlatin du développement durable*, réalisé en 2015 par le Réseau Panlatin de Terminologie (Realiter) en collaboration avec l'Office Québécois de la langue française ;¹⁹ ici on retrouve des termes qui concernent également le domaine du *waterfront* comme *architecture bioclimatique* ou *résilience écologique*. En suivant les principes de l'approche qui privilégie la variation en contexte d'usage des termes, ce glossaire constitue une ressource multilingue importante pour notre travail, puisqu'il propose sept langues néolatines et l'anglais.

En ce qui concerne les banques terminologiques, nous avons consulté *Termium Plus* où le mot d'origine anglaise *waterfront*, attesté depuis 2000, apparaît dans deux domaines : celui de l'aménagement urbain, en ayant comme équivalent français *secteur riverain*, et celui de l'urbanisme, où l'équivalent est *front d'eau*.²⁰ Dans le *Grand Dictionnaire Terminologique* le terme *waterfront* a comme équivalents aussi bien le terme *front d'eau* que le terme *front de mer*, en désignant « un litto-

¹⁷ Commission d'enrichissement de la langue française, *Vocabulaire de l'aménagement et de l'urbanisme, des transports et de la mobilité*, *Journal officiel* du 6 juillet 2017.

¹⁸ Commission d'enrichissement de la langue française, *Vocabulaire de l'aménagement et de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, des transports et de la mobilité*, *Journal officiel* du 29 janvier 2019.

¹⁹ Réseau Panlatin de Terminologie, Office Québécois de la langue française, *Vocabulaire panlatin du développement durable*, Québec, Office Québécois de la langue française, 2015. Le Réseau Panlatin de Terminologie a collaboré avec l'Office québécois de la langue française pour la réalisation de plusieurs lexiques, comme celui de la géomatique, des nanotechnologies, de la grippe aviaire, de la diffusion et de la distribution du livre (Cf. Silvia Gilardoni, « I lessici della Rete Panlatina di Terminologia », in Maria Teresa Zanola, Maria Francesca Bonadonna (éds.), *Terminologie specialistiche e prodotti terminologici*, Milano, Educatt, 2011, p. 104).

²⁰ Gouvernement du Canada, *Termium Plus*, <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-eng.html?lang=eng>.

ral en bordure d'un vaste plan d'eau » qui n'est pas nécessairement une mer.²¹ Dans IATE, le terme apparaît en 2003 comme *rideau riverain* (*waterfront zone*), ayant comme source le glossaire *Terminology of Forest Science, Technology, Practice, and Products* (1971), qui le définit comme une bande de dimensions et formes variées préservant ou rehaussant les qualités esthétiques d'une voie d'eau.²²

Cette consultation des ressources terminologiques nous a permis de mieux cerner les termes pivots (*waterfront*, *front de mer*, *façade maritime*, *interface ville-port*) et les domaines spécifiques dans lesquels concentrer notre recherche terminologique. Nous avons exclu certains domaines concernant l'activité d'échange commercial des ports ou le transport maritime, dans lesquels ces termes sont absents ou n'apparaissent que secondairement ; par contre nous avons retenu les domaines de l'urbanisme, du développement durable, de l'aménagement des espaces maritimes et leur rénovation urbaine, écologique, technologique et artistique.

Dans cette recherche, les sources primaires constituent un corpus de référence, organisé en différents sous-groupes : les textes juridiques, les projets et les rapports techniques des travaux d'aménagement, les travaux académiques rapportant les travaux et les études dans le domaine du front de mer. Les sources secondaires comprennent également des typologies textuelles différentes : une section multimédia, concernant les sites et les brochures illustratives, et une section d'articles scientifiques secondaires, portant sur le concept du *waterfront* et son évolution.

Un foisonnement lexical

L'examen des sources documentaires et une première extraction terminologique à l'aide du logiciel *TermoStat Web 3.0* nous ont permis d'observer un foisonnement lexical qui varie selon le niveau de spécialisation des mots et les typologies textuelles concernées : le front de mer est, tout d'abord, un espace et il devient *espace d'interface*, *espace-couloir*, *espace-centre*, *espace sensible*. La ville devient ville-

²¹ Office québécois de la langue française, *Grand Dictionnaire Terminologique*, https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=17572720.

²² European Union terminology, IATE, <https://iate.europa.eu/entry/result/1620752/en>.

port, ville nœud, ville portuaire, ville jardin, ville intelligente, ville liquide. D'autres termes constituent des pivots autour desquels peuvent s'insérer d'autres mots : on parle de *réticularité*, mais aussi de *reticularité maritime* qui correspond au niveau d'insertion dans les réseaux des opérateurs de transport (en anglais *intermediacy*), incluant le nombre d'activités maritimes conduites ainsi que la capacité hebdomadaire de transport maritime. Ce terme renvoie aussi au concept d'« accessibilité terre-mer ». De même, le terme *maritimité*, indiquant les « représentations qu'ont de leur situation géographique les acteurs principaux de la ville et du port »,²³ est décliné dans notre corpus comme *maritimité démographique, économique, culturelle*. Ce dernier fait référence, par exemple, au « large éventail de phénomènes, liés à la littoralisation, la maritimisation, ainsi que les activités qui ont lieu grâce ou près de la mer, traditionnelles ou non ».²⁴ Ce phénomène est défini comme une « nouvelle maritimité », concernant de nouvelles pratiques sociales, comme les sports nautiques, le tourisme maritime et surtout la reconquête urbaine des espaces maritimes délaissées, de celles qu'on appelle en terminologie maritime *friches portuaires, territoires charnières, buffer zone*. En ce sens le terme *maritimité* désigne aujourd'hui la représentation d'un « paysage maritime culturel ». Un autre mot-clé est *aménagement*, décliné dans notre corpus comme *aménagement portuaire, urbain, durable*. D'un point de vue linguistique, il s'agit principalement d'unités polylexicales, qui se caractérisent par une structure nom + adjectif ou nom + nom. Certains mots acquièrent une nouvelle acception en passant d'un domaine de référence à l'autre, comme par exemple *management environnemental, marketing urbain, parc en mer, ville liquide*.²⁵

²³ César Ducruet, *Les villes-ports : laboratoires de la mondialisation*. Thèse de Géographie, Université du Havre, 2004, http://tel.ccsd.cnrs.fr/documents/archives0/00/00/89/68/index_fr.html.

²⁴ *Ibidem*.

²⁵ Nous renvoyons ici à l'approche communicative de la terminologie de Cabré, théorisée dans la théorie des portes, selon laquelle tout terme acquiert dans la communication spécialisée une valeur terminologique spécifique. Les termes sont en ce sens des unités récursives et dynamiques qui passent du lexique commun au lexique spécialisé et d'un domaine à l'autre (Maria Teresa Cabré, « Terminologie et linguistique : la théorie des portes », *Terminologies nouvelles*, 21, 2000, pp. 10-15).

La fouille terminologique semble porter sur des champs sémantiques spécifiques, que notre glossaire devra bien évidemment contenir : un premier champ concerne la dénomination du front de mer, un autre noyau est constitué par les travaux d'aménagement caractérisant le front de mer, puis il y a le champ de l'urbanisme et en particulier des nouveaux modèles de ville en front de mer ; enfin, le domaine du développement durable est aussi impliqué avec une référence importante à l'urbanisme et à la technologie durable.

Pour mieux comprendre la richesse lexicale du domaine analysé, il nous semble important d'examiner la variété lexicale concernant le mot *waterfront*, pour lequel existent en français plusieurs équivalents : *front de mer*, *interface ville-port*, *façade maritime*, *relation ville-port*. Chacun de ces termes porte sur un point de vue spécifique, un contexte d'usage particulier pour illustrer la relation qui lie le port et la ville.

L'expression *front de mer* est définie comme « une large voie en bordure de mer, large avenue », ayant comme synonymes, dans notre corpus, les termes *waterfront*, *interface ville-port*, *front d'eau*. Si le terme *front d'eau* est un hyperonyme, indiquant tout type de promenade sur la mer, le fleuve ou l'océan, la relation entre les termes *front de mer*, *façade maritime* et *interface ville-port* est d'autant plus intéressante. L'analyse du contexte d'usage nous permet d'observer des différences d'usage significatives entre ces termes, considérés comme des quasi-synonymes. Par exemple, les contextes d'usage nous montrent que le terme *front de mer* est utilisé avec la même acception du terme *interface ville-port*, comme dans les occurrences *aménagement du front de mer*, *aménagement de l'interface ville port*. Toutefois, une différence est évidente dans la définition des deux termes. La définition de *front de mer* fait référence à un espace réel entre la ville et la mer : « large voie en bordure de mer, large avenue ». Le terme *interface ville-port* fait référence à un espace réel et virtuel à la fois : elle est « un filtre et un lieu de rencontres, un espace physique et une membrane institutionnelle, environnementale et sociale où se déroulent d'intenses interactions entre les différents acteurs ».²⁶

L'aspect d'innovation urbanistique est souligné par le terme *façade maritime* : « territoire marin et littoral regroupant un ensemble d'in-

²⁶ AIVP, « Interface Ville Port : melting-pot des relations Ville Port », <https://www.aivp.org/newsroom/interface-ville-port-melting-pot-des-relations-ville-port/>.

frastructures logistiques et portuaires alignées le long de ce littoral ». Cet aspect ouvre à toute une série de termes qui caractérisent la relation récente entre la ville et le port, sur le front de mer. Tout d'abord le terme *aménagement*, décliné en plusieurs variantes : *aménagement urbain, portuaire, piétonnier, commercial, artistique, durable*. Et encore les termes *ville-port, ville portuaire, éco-port, éco-cité, ville intelligente, port intelligent*.

Une différence est à constater entre les termes *ville-port* et *ville portuaire*. Le concept de *ville-port*, *city-port* en anglais, porte sur le « peuplement urbain aux caractéristiques spécifiques dérivées de ses fonctions maritimes d'échange, d'initiative, de transport ».²⁷ Son focus est déplacé par rapport au concept de *ville portuaire*, qui consiste en une ville simplement dotée d'un port. La différence réside, alors, dans le fait que pour la *ville-port*, ou la *cité-port*, l'activité du port constitue le secteur économique le plus dynamique de la ville. D'ailleurs, nous pouvons constater que les occurrences les plus nombreuses de *ville portuaire* portent sur la nécessité de faire des travaux d'aménagement de la ville, afin de la rendre plus compétitive et de la faire devenir une *ville-port*.

Le modèle par excellence de la *ville-port* est l'*éco-cité*. Le terme *éco-cité* est lemmatisé depuis 2012 dans le *Grand dictionnaire terminologique*, mais il n'est appliqué que récemment au domaine du front de mer. Plusieurs projets d'*éco-cité* en front de mer sont achevés ; ils concernent principalement la création de différentes typologies de villes : la ville des proximités, ville jardin, ville résiliente, ville comme atout industriel et portuaire, ville ludique. Tous ces termes indiquent des aspects différents de la ville écologique en front de mer. Le concept de *ville des proximités*, par exemple, porte sur « la préservation des équilibres naturels et urbains et pose le défi d'une ville plus dense au service des proximités ».²⁸ Le concept de *ville jardin* fait référence à la ville de la culture créole pour développer une démarche d'amplification de la nature en ville, pour une ville verte et bioclimatique. Le concept de *ville résiliente* s'associe à la performance des activités et

²⁷ Peter Reeves, in Claude Chaline (éd.), *Ces ports qui créèrent des villes*, Paris, L'Harmattan, 1994.

²⁸ ÉcoCité insulaire et tropicale de La Réunion, *Plan Guide Durable*, 27 octobre 2020, <https://ecocite.re/wp-content/uploads/2020/11/SynthS%CC%8Cse-Plan-Guide-2020-BD.pdf>.

des services urbains, dans le respect des grands équilibres environnementaux, comme la gestion de l'eau, l'émergence d'une économie circulaire, le traitement des déchets, l'amplification des énergies renouvelables et la maîtrise des risques sont les sujets clés d'une ville résiliente et économe. La *ville ludique*, enfin, vise à valoriser les richesses patrimoniales, architecturales et naturelles existantes ainsi que les identités culturelles.

Pour conclure ? Prochaines étapes du travail

Les exemples cités sont indicatifs de la richesse lexicale et de la complexité du domaine qui fait l'objet de notre étude et montrent l'importance des prochaines étapes qui nous attendent dans la construction de ce glossaire terminologique du *waterfront*. Ainsi que le souligne Zanola, il faudra créer l'arbre conceptuel du domaine, pour structurer la recherche terminologique en un domaine principal et en sous-domaines ; ensuite, déterminer les unités terminologiques, pour établir la nomenclature du glossaire et rédiger les fiches terminologiques.²⁹ Une place importante dans la fiche terminologique sera donnée à la définition du terme, tout en considérant que la définition analytique constitue un modèle d'élection dans les glossaires spécialisés.³⁰ Notre domaine d'analyse se prête bien à ce modèle, car nous procédons par des caractéristiques distinctives du terme, qui permettent de le distinguer de son hyperonyme et de ses co-hyponymes.³¹ En outre, puisque les termes proviennent d'autres domaines, ils acquièrent une nuance conceptuelle spécifique dans le « micro-domaine du *waterfront* ». La définition par extension, allant du genre à l'espèce, se prête aussi bien au type de glossaire que nous voulons réaliser, car elle permet d'expliquer toutes les sous-catégories rentrant dans un concept macro-catégorique.³²

²⁹ Maria Teresa Zanola, *Che cos'è la terminologia*, op. cit., p. 75.

³⁰ Marella Magris, « La definizione in terminologia e nella traduzione specialistica », *Rivista internazionale di tecnica della traduzione / International Journal of Translation*, 3, 1998, p. 43.

³¹ *Idem*, p. 41.

³² Giovanna Aracri, Antonietta Folino, Elisabetta Oliveri, « Tecnologie solari : aspetti terminologici e organizzazione concettuale », in Maria Teresa Zanola (éd.), *Costruire un glossario : la terminologia dei sistemi fotovoltaici*, Milano, Vita e Pensiero, 2012, p. 29.

Enfin, nous nous occuperons de définir les équivalents dans les autres langues, phase qui s'avère particulièrement complexe dans notre cas. Un glossaire multilingue est, en effet, un outil de traduction important, mais qui fait face à une complexité majeure, due non seulement à la nécessité de retrouver une équivalence de nature technique et scientifique, mais aussi de trouver une équivalence normative, juridique dans les différents contextes.³³ De ce point de vue, la comparaison que nous avons pu conduire jusqu'à présent entre les sources collectées en langue française, les ressources européennes, le corpus de référence italien autour des dynamiques du *waterfront* semble montrer une certaine proximité conceptuelle, surtout en matière d'aménagement du *waterfront*. Une fois passés à une analyse comparative dans les différentes langues concernées, il sera intéressant d'observer les mécanismes linguistiques et conceptuels du *waterfront* dans les différents pays et cultures européens et méditerranéens que nous allons mettre en dialogue à travers ce projet. Notre travail dans la construction d'un glossaire de la terminologie du *waterfront* n'est, donc, qu'entamé ; un nouveau défi nous attend qui nous permettra peut-être de poser un premier jalon dans la recherche terminologique dans ce domaine composite, liquide, hybride qui représente l'évolution la plus actuelle du port.

³³ Maria Francesca Bonadonna, « I glossari del fotovoltaico : plurilinguismo e divulgazione », in Maria Teresa Zanola (éd.), *Costruire un glossario : la terminologia dei sistemi fotovoltaici*. Milano, Vita e Pensiero, 2012, p. 93.